

Genève, même si elle est commise pendant une guerre de libération nationale. Elle doit être traitée conformément aux règles ordinaires de répression pénale applicables aux conflits armés internationaux. Le problème crucial des prises d'otages dans les guerres de libération nationale a par conséquent trouvé une solution généralement acceptable, par simple référence au droit de Genève, dans l'article 12 de la Convention contre la prise d'otages. Le droit d'auto-détermination est mentionné dans le préambule.

L'article 6, paragraphe 5, de la Convention contre la prise d'otages mentionne le CICR, en précisant que l'auteur présumé de l'infraction a le droit de communiquer avec des tiers pendant sa détention. Selon cette disposition, la Convention accepte le fait que l'Etat détenteur invite le CICR à visiter le détenu. Cette disposition traite, bien entendu, de cas qui ne sont pas couverts par les Conventions de Genève, car dans des situations qui relèvent de ces traités, le droit de visiter des personnes protégées est stipulé par les Conventions elles-mêmes (auxquelles l'article 12 de la Convention contre la prise d'otages se réfère). Dans son commentaire de l'article 6, paragraphe 5, de la Convention contre la prise d'otages, l'auteur nous renvoie à maintes reprises à la déclaration soumise par le CICR à la VI^e Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, par laquelle l'institution exprimait son accord avec le sens de cette disposition.

Ce *Commentaire sur la Convention contre la prise d'otages* est, sans nul doute, un ouvrage de référence extrêmement précieux. Il devrait intéresser particulièrement les spécialistes en droit humanitaire, car les règles internationales sur la répression de la prise d'otages font partie non seulement du droit pénal international, mais également du droit international humanitaire.

Hans-Peter Gasser

HENRY DUNANT ET LA SUISSE ORIENTALE

La Société Henry Dunant et la Croix-Rouge genevoise viennent de publier un ouvrage sur les rapports entre Henry Dunant et la Suisse orientale.¹ Les dernières années de la vie du fondateur de la Croix-Rouge à Heiden, les relations qu'il a entretenues avec les autorités ou les Croix-Rouges de Saint-Gall, Winterthur et Zurich sont successivement retracées et analysées par plusieurs

¹ Roger Durand *et al.*, *Henry Dunant et la Suisse orientale (Henry Dunant und die Ostschweiz)*, Société Henry Dunant, Croix-Rouge genevoise, Genève, 1992, 208 pp. (bilingue, français-allemand).

experts, dont les contributions permettent également de découvrir des personnalités telles que le journaliste Georg Baumberger, le pacifiste Georg Schmid, Sara Bourcart et la Croix-Verte.

La première partie, consacrée au séjour d'Henry Dunant à Heiden, comporte notamment un article dans lequel l'auteur, *Gabriel Mützenberg*, décrit l'itinéraire de Dunant à partir du moment où, complètement ruiné, il a dû quitter Genève en mai 1867. Une étude attentive des lettres écrites à l'époque par Dunant a permis à l'auteur de retracer l'essentiel des voyages qu'il effectua alors en France, en Allemagne, en Italie, en Grèce, en Angleterre, en Hollande et en Turquie.

Au cours de cette errance, Dunant n'a cessé de fuir des persécutions réelles ou imaginaires; finalement, le 10 novembre 1881, il arriva à Heiden où il trouva le repos qu'il souhaitait et où il séjourna de plus en plus fréquemment avant de s'y installer définitivement en avril 1892.

Dans l'article suivant, «Heiden au temps d'Henry Dunant», *Roger Durand* s'interroge sur les raisons qui ont poussé Dunant à choisir Heiden pour y passer les dix-huit dernières années de sa vie. Au milieu du XIX^e siècle, Heiden était un lieu de cure très apprécié et des personnalités de toute l'Europe venaient y séjourner; or c'est là qu'Henry Dunant se lia d'amitié avec le fondateur de l'hôpital de la ville, le docteur Hermann Altherr et, finalement, c'est dans cet hôpital, où il se sentait le plus en sécurité, que Dunant s'installa. Comme l'écrit Roger Durand:

«Si semé d'embûches soit-il, le parcours d'Henry Dunant à Heiden prend l'allure d'une marche triomphale. Malgré les souffrances, malgré la maladie qui rongé jusqu'à son équilibre mental, le résident de ce lieu de cure à la mode parvient à refaire surface et à s'imposer au monde entier.

»Oui, c'est lui qui a fondé la Croix-Rouge! Oui, c'est lui qui a marqué l'histoire de l'humanité d'une pierre blanche: les hommes sont capables d'imposer des règles à leur propre barbarie! Oui, c'est à Heiden, avec le soutien des gens du cru, que le géant déchu réalise finalement sa vocation prophétique!».

Dans un autre article, «1908-1910, Dunant à l'hôpital — Une aide de ménage raconte», *Félix Christ* relate un entretien qu'il a eu en 1974 avec Emma Albrecht Gütlin, engagée comme aide de ménage à l'hôpital de Heiden en 1908: selon elle, à cette époque, Dunant vivait dans un isolement quasi total; il ne quittait jamais les deux chambres de l'hôpital qui lui étaient réservées; les seules personnes avec lesquelles il entretenait des relations étaient le docteur Altherr, l'infirmière-chef et sa nièce, la cuisinière. Pourtant, une fois, il accepta une visite: celle imprévue de la tsarine de Russie.

Cet article est suivi par la reproduction d'un texte publié par le docteur Altherr dans la *Croix-Rouge, revue mensuelle de la Croix-Rouge suisse*, le 1^{er} mai 1928. Il y raconte comment il a fait la connaissance d'Henry Dunant en juillet 1887 lorsqu'il fut appelé par lui en consultation alors qu'il logeait dans une modeste pension de Heiden. Comme Dunant ne parlait que le français, le docteur Altherr l'invita régulièrement chez lui car sa femme était d'origine française. Dunant était alors plein d'amertume mais il entretenait

encore une importante correspondance dans tous les pays d'Europe et il écrivait régulièrement des articles de presse. Il disposait d'une modeste rente que lui versait sa famille et, dès 1897, il reçut une allocation de l'impératrice mère de Russie, Maria Fedorowna. A la fin de sa vie, il n'acceptait aucun visiteur et ne fit une exception que pour le rédacteur de l'«Ostschweiz», à Saint-Gall, Georg Baumberger, auteur de l'appel «Dunant redivivus».

En 1904, le tsar l'invita au Congrès international de la Croix-Rouge à Moscou; Dunant fut enchanté de cette invitation mais ne put s'y rendre en raison de son mauvais état de santé.

Cette première partie se termine par quatre articles consacrés au «Dunant Museum» qui se trouve dans l'hôpital de Heiden, transformé en foyer pour personnes âgées, ainsi qu'au monument du souvenir érigé à Heiden.

La deuxième partie est consacrée aux personnalités du canton de Saint-Gall qui furent en contact avec Henry Dunant. Elle comporte notamment un article écrit par *Philippe M. Monnier*, «Sur le chemin de la réhabilitation — La rencontre Dunant-Baumberger», consacré à la correspondance échangée par Henry Dunant avec Georg Baumberger lorsque celui-ci préparait l'article qu'il allait consacrer à Dunant en septembre 1895. Deux autres articles, écrits par *Cornel Dora*, décrivent deux personnalités qui jouissaient de l'estime et de la confiance d'Henry Dunant: Georg Baumberger et Monseigneur Augustinus Egger, évêque de Saint-Gall.

L'article suivant de *Hans Gross-Blaser*, consacré à Otto Rietmann, auteur des célèbres photographies d'Henry Dunant à Heiden, présente huit reproductions de ces photos-portraits. Un autre article, écrit par *Arthur Bärtsch*, est consacré à la correspondance échangée entre Henry Dunant et le pacifiste saint-gallois Georg Schmid. Enfin, se basant sur une recherche approfondie dans les archives saint-galloises, en particulier celles de l'épiscopat, *Roger Durand* démontre que la Croix-Rouge saint-galloise a joué un rôle important dans les actions qui se sont développées lors de la guerre de 1870 et qu'elle a entrepris des activités régulières à partir de 1891. L'auteur aboutit à la conclusion que, curieusement, Dunant semble n'avoir eu pratiquement aucun contact avec cette Croix-Rouge saint-galloise. Toutefois, cette conclusion n'est pas entièrement définitive puisque Roger Durand termine son article par ces mots: «Heureusement, de nombreuses archives doivent subsister. Grâce à elles, nous en saurons plus sur ces relations. Puissent les historiens saint-gallois s'y atteler et compléter ainsi une page importante de leur passé, de notre passé!»

La troisième partie est consacrée aux relations d'Henry Dunant avec les villes de Winterthur et Zurich. Elle débute par des reproductions d'une allocution, prononcée en octobre 1985, par *Rolf Weiss*, directeur de la bibliothèque de la ville de Winterthur. Celui-ci rappelle les liens qui s'établirent entre la section locale de la Croix-Rouge de Winterthur et Henry Dunant à la fin de sa vie. C'est ainsi que, le 1^{er} juillet 1892, la Croix-Rouge de Winterthur fit de Dunant son premier membre d'honneur; elle s'efforça de lui apporter un soutien moral et financier à une époque où il était totalement oublié. Dès 1895, Dunant était réhabilité et, en 1901, il reçut le premier prix Nobel de la

paix; mais durant ces années de gloire il n'oublia pas la Croix-Rouge de Winterthur avec qui il continua de correspondre.

Un autre article reproduit un discours prononcé par le président de la ville de Zurich, *Thomas Wagner*, le 30 octobre 1985, lors de la cérémonie du souvenir organisée à l'occasion du 75^e anniversaire du décès d'Henry Dunant, dans lequel il s'interroge sur le choix de Dunant d'être incinéré à Zurich. Il l'explique par le fait qu'à la fin de sa vie, Dunant fut aidé par de nombreuses personnalités zurichoises; en outre, à cette époque l'incinération était chose rare mais un mouvement en faveur de l'incinération s'était créé à Zurich. Dans une autre contribution, Roger Durand décrit un aspect encore peu connu d'Henry: son militantisme féministe; en effet, Durand a découvert un échange de correspondance entre Dunant et Sara Bourcart dans lequel Dunant, dont les idées ont beaucoup évolué sur ce point, accorde désormais à la femme «le rang de gardienne du foyer et d'ultime bastion de la civilisation». Il y préconise la création d'une organisation internationale, dont le siège serait à Zurich mais dont les principes et les buts seraient destinés aux femmes du monde entier; il s'agirait, par exemple, de donner à l'épouse plus de droit sur le produit de son travail, d'empêcher le mari de dissiper la fortune de sa femme, d'établir l'égalité des droits du père et de la mère pour l'éducation des enfants et l'égalité juridique des deux sexes. Enfin, dans l'esprit de Dunant, cette nouvelle organisation devrait être «gérée et dirigée exclusivement par des femmes». Mais Dunant ne cherchait pas l'égalité entre les sexes pour elle-même; c'est la lutte pour la paix qui comptait seule à ses yeux; il prévoyait que la société allait subir un terrible cataclysme car elle était gouvernée par les principes masculins. «Schématiquement, l'homme s'exprime par la douleur et la guerre», alors que la femme représentait pour lui l'amour et la paix. Le but ultime de l'organisation qu'il envisageait était donc une offensive générale des femmes du monde entier contre le militarisme et la guerre.

Mais Sara Bourcart ayant, semble-t-il, cessé de s'intéresser à ce projet, Dunant poursuit sa réflexion et préconise la création d'une nouvelle organisation: la Croix-Verte dont «les Dames» viendraient notamment en aide aux jeunes filles dans le besoin et aux veuves.

Finalement, Dunant renonça à ses entreprises féministes. En effet, dès qu'il retrouva la notoriété, il eut d'autres ambitions et participa aux mouvements pacifistes car, comme l'écrit Roger Durand:

«Sans abandonner la cause des femmes, Dunant a donc utilisé le levier du féminisme au profit de l'humanité entière. Un philanthrope peut-il sublimer d'une plus belle manière l'infériorité injustifiée du féminin vis-à-vis du masculin?»

Le dernier article, écrit par *André Durand*, décrit les obsèques d'Henry Dunant à Zurich, d'après une lettre de Maurice Dunant, neveu d'Henry. Selon lui, «cette cérémonie ne fut pas un exemple d'oubli de la grandeur de l'homme»; bien au contraire puisque le neveu de Dunant la décrit en ces termes:

«La cérémonie de la crémation a été imposante par sa simplicité. A l'arrivée du corps à Zurich se trouvait M. le Consul Général, M. le Dr Wettstein

ainsi que deux délégués de la Société des Samaritains de Zurich. Peu après, arrivèrent en grande tenue les représentants des Sociétés auxiliaires de transport de Munich et de Lindau, ainsi que le *Männerhilfsverein* de Constance. La légation impériale de Russie avait délégué le Prince Galitzine avec une superbe couronne. Il y avait bien 12 superbes couronnes.

»Toutes les principales Sociétés de la Croix-Rouge en Suisse avaient envoyé des délégués; nous étions environ 40 personnes. Pour respecter la volonté de mon oncle, j'ai dit à ces messieurs que je les priai de ne pas faire de discours, et je les ai remerciés au nom de la famille. Le soir, j'ai offert un dîner aux représentants officiels. Les cendres sont déposées dans le *Colombarium*».

L'ouvrage constitue un précieux complément à la connaissance des dernières années dans la vie de Dunant dans le cadre de la Suisse alémanique. Il est agréablement illustré de nombreuses photographies et de lithographies de Michel Rouèche.

Françoise Perret

NOTES DE LECTURE

- **Aileen McCorkell**, *A Red Cross in My Pocket, Derry Londonderry, 1968-1974*, Workers Education Associations and Ulster Local History Trust Fund, U.K., 1991, 88 pp.

A Red Cross in My Pocket d'Aileen McCorkell, présidente-fondatrice de la branche de la Croix-Rouge britannique de Derry/Londonderry, décrit les activités de cette section entre 1968 et 1974, au plus fort des troubles en Irlande du Nord.

Cette brochure, illustrée par de nombreux exemples pratiques, ne se contente pas d'évoquer les différentes activités menées en faveur des plus défavorisés (les personnes âgées ou handicapées) ou les victimes trop souvent innocentes d'attentats.

Aileen McCorkell insiste plus particulièrement sur l'importance des Principes fondamentaux — et notamment les Principes d'humanité, d'impartialité et de neutralité — pour guider les volontaires des Sociétés nationales dans leurs activités en temps de troubles ou de conflit.

Dans les neuf chapitres de cette brochure rédigée dans un style alerte et précis, l'auteur démontre l'utilité de ces Principes en les replaçant dans le contexte des événements en Irlande du Nord. A travers le récit des activités humanitaires menées pendant la bataille de Bogside (chapitre 2), dans les